

CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès Verbal de la Séance du 9 juillet 2009

Séance ouverte à 20 h 30

Public : 1

Présents : M. CLEMENT, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme THEVENIN-PLOUX, Mme TOLLEMER

Absents avec procuration : M. FOUCQUETEAU (procuration à M. CLEMENT), Mme BORDIER (procuration à Mme THEVENIN-PLOUX) Mme GAROT (procuration à M. LANOUX), M. JUSTINE (procuration à Mme MURAT)

Absent : M. RAUCH

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : Mme TOLLEMER

I – Approbation du compte-rendu de la séance du 4 juin 2009 :

Il est approuvé sans observations particulières.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II – Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne – Modification des compétences statutaires :

Par délibération du conseil communautaire en date du 4 juin 2009, la C.C.B.L. a procédé à la modification de ses compétences statutaires relatives à l'article 5.1.2. « Développement Economique », par l'ajout suivant : « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique existantes et futures pour la ZA industrielle et logistique à Mer désignée « Les Portes de Chambord » la ZA à SUèvres désignée « Les Places » et la ZA à Maves désignée « Pontijou » et demandé aux communes membres d'entériner cette décision.

Après lecture par le maire des nouveaux statuts proposés par la C.C.B.L., le conseil municipal décide d'approuver ceux-ci.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

III – Syndicat Intercommunal de Musique de Saint-Dyé, Muides et Montlivault – Retrait de la commune de Muides-sur-Loire :

Suite à la réunion du Syndicat de Musique en juin dernier, la dissolution de celui-ci a été abordé, sans pour autant que les communes de Saint-Dyé et Montlivault souhaitent en arriver là.

Considérant la faible proportion d'élèves de la commune de Muides-sur-Loire au sein du Syndicat de Musique (3 en 2008/2009) contre 24 pour les deux autres communes, la participation communale

très importante et exceptionnelle de 329,50 € par enfant demandée l'année scolaire dernière afin d'inciter à plus d'inscriptions et du fait encore du peu d'élèves de Muides inscrits pour la rentrée prochaine (seulement 3 sur 25 élèves inscrits pour l'instant), le conseil municipal demande le retrait de la commune de Muides du syndicat de musique, décision qui devra être validée par celui-ci, puis entérinée par les deux communes de Saint-Dyé et Montlivault.

Vote : POUR : 11 voix ABSTENTIONS : 3

IV – Camping municipal – Ajout de la tarification « charbon de bois »

Sur proposition du maire, il est décidé d'ajouter une nouvelle tarification au camping municipal, pour la vente de charbon de bois, un emplacement réservé aux barbecues ayant été aménagé récemment devant les locaux. Le sac de 20 litres sera vendu 5,00 €.

Le règlement intérieur du camping devra être modifié en conséquence.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

V – Informations diverses :

1°) Projets d'atelier communal et d'extension de l'épicerie :

Un Avant-Projet Sommaire du projet d'atelier communal a été réalisé par l'architecte PORCHER, étudié par le maire et l'adjoint au maire chargé des travaux et présenté aux agents des services techniques.

Un Avant Projet Sommaire du projet d'extension de l'épicerie a été également réalisé par M. PORCHER et étudié par le maire et l'adjoint au maire chargé des travaux.

Ces deux dossiers préparatifs seront présentés à la prochaine Commission de Travaux qui se réunira le mardi 4 août prochain à 19 heures à la mairie.

2°) Rapport d'activités 2008 de la C.C.B.L. – Présentation au conseil municipal :

Le rapport est présenté par le maire au conseil municipal, celui-ci faisant état de statistiques mais aussi de diverses réalisations dans les domaines de compétences dévolues à la communauté de communes, ainsi que dans les compétences optionnelles et facultatives qu'elle a décidé d'assumer, notamment Jeunesse et Portage des repas à domicile.

3°) Travaux divers sur le patrimoine communal :

Le maire informe le conseil municipal des divers travaux d'entretien en cours, tant dans la salle polyvalente, qu'au camping, ainsi que sur la voirie communale et le terrain de football.

4°) Programme des festivités du 14 juillet :

Le maire rappelle le programme des festivités prévues le dimanche 12 juillet et le mardi 14 juillet et fait appel aux bonnes volontés de l'ensemble du conseil pour les préparatifs et la participation aux diverses activités prévues.

5°) Planning des congés d'été du conseil municipal :

Le tableau de planning préparé par le secrétariat est rempli par l'ensemble du conseil municipal.

6°) Transports scolaires :

Suite à la réunion du 8 juillet courant à la mairie, avec le service Transports du Conseil Général de Loir-et-Cher, ce dernier a accepté l'ajout d'un arrêt supplémentaire du car scolaire sur la commune de Muides-sur-Loire. Celui-ci se fera dès la rentrée scolaire prochaine, au niveau du chemin des Vallées.

7°) Réunion du conseil d'école :

Les points suivants ont été abordés :

- Remerciements à la municipalité pour sa participation financière au transport des élèves à la classe de découverte de la Ferté Saint-Cyr
- Pas de problème pour la classe de neige 2009/2010, tous les CM2 de la rentrée prochaine étant rassemblés dans la classe de M. PILLERAULT
- Commande de 8 couchages supplémentaires pour les petits faisant la sieste
- Impossibilité d'accueillir les 2 ans à la rentrée, du fait de l'effectif trop important des petits
- Grillage de l'école en cours de réfection
- Belle réussite pour la fête de l'école avec le soleil au rendez-vous.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le vendredi 11 septembre 2009 à 20 h 30.

Séance levée à 23 heures.

Muides-sur-Loire le 20 octobre 2009

La Secrétaire de Séance,

Evelina TOLLEMER

Le Maire,

Bernard CLEMENT